

Plan de financement de l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale » 2020 de l'Office Français de la Biodiversité

L'an deux mille vingt, le mardi 20 octobre à 9h, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 13 octobre 2020 s'est réuni dans les locaux du Parc sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIC	1 ^{er} vice-président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	

Absents excusés :

M. Pascal BARRET
Mme Nathalie COURTRAI
M. André CROCQ
M. Gilles DUFEIGNEUX
M. Luc LE TRIONNAIRE

Procuration :

M. Luc LE TRIONNAIRE donne procuration à M. David LAPPARTIENT
Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. Ronan LE DÉLÉZIC
M. André CROCQ donne procuration à Mme Anne GALLO
M. Pascal BARRET donne procuration à Mme Sylvie SCULO

Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (*Directrice*)
Mme Annaëlle MÉZAC (*responsable du pôle biodiversité et aménagement*)
Mme Sophie GIRAUD (*responsable du pôle développement territorial*)
Mme Marie TAVENNEC (*Responsable administrative et financière*)

Plan de financement de l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale » 2020 de l'Office Français de la Biodiversité

Vu l'article 5 de la Charte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan prévoyant d'enrichir et transmettre les connaissances sur la nature » ;

Vu le programme national « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) initié par le Ministère de l'Environnement en 2010 ;

Vu l'appel à projet (AAP) « Atlas de la biodiversité communale » lancé par l'Office Français de la Biodiversité et notamment son règlement administratif ;

Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sont des démarches communales ou intercommunales qui permettent d'acquérir une meilleure connaissance de la biodiversité et qui doivent permettre de constituer une aide à la décision pour les collectivités concernées afin de préserver et valoriser leur patrimoine naturel.

Dans le cadre de l'AAP lancé par l'Office Français de la Biodiversité un soutien financier est proposé aux communes, intercommunalités ou Parcs naturels régionaux présentant un projet.

Elaborer un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) c'est :

- Réunir de nombreux acteurs de la commune, et notamment les scolaires, mais aussi des partenaires extérieurs, avec un objectif de sensibilisation à la biodiversité et de partage des connaissances déjà disponibles ;
- Impliquer et faire converger la population (enfants et adultes, actifs et retraités) sur les enjeux de biodiversité ;
- Compléter ces connaissances, notamment en impliquant les habitants à travers des actions de sciences participatives et d'animations ;
- Valoriser les actions en faveur de l'environnement d'ores et déjà engagées par la commune ;
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité.

Le processus conduisant à cet ABC repose sur un engagement de l'équipe municipale avec :

- Une phase de lancement incluant la synthèse des connaissances existantes et la proposition d'animations grand public pour faire découvrir les richesses naturelles des communes,
- Une phase d'inventaires complémentaires dont des inventaires participatifs avec les habitants,
- Une phase de valorisation et diffusion des résultats des inventaires de l'ABC,
- Une phase d'élaboration d'un plan d'actions communal pour la biodiversité.

L'ABC n'est donc pas un catalogue d'espèces et d'habitats. C'est un outil :

- de connaissance et d'aide à la décision pour les élus, notamment pour les documents d'urbanisme ;
- d'appropriation de la richesse du patrimoine naturel du territoire communal.

Il doit pouvoir appuyer des démarches et des projets communaux déjà engagés.

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a été lauréat du premier Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en 2017 par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), pour la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale. Ce projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) a été construit autour d'une coordination animée par le Parc en lien avec les 12 communes engagées dans la démarche :

Ambon, Elven, Lauzach, Meucon, Plescop, Ploeren, Pluneret, Saint-Avé, Sainte-Anne-d'Auray, Sulniac, Surzur et Vannes.

Fort de sa première expérience de coordination d'Atlas de la Biodiversité Communale, 14 nouvelles communes ont souhaité à leur tour s'engager au côté du Parc dans une démarche d'élaboration d'un ABC en 2021-2023 et ont donné un accord de principe pour le projet conditionné par une décision favorable du conseil municipal :

- Arradon,
- Auray,
- Brech (commune hors Parc),
- Damgan,
- Le Bono,
- Le Tour-du-Parc,
- Locmariaquer,
- Saint-Nolff,
- Saint-Gildas-de-Rhuys,
- Saint-Philibert,
- Sarzeau,
- Séné
- Saint Armel
- Theix-Noyal

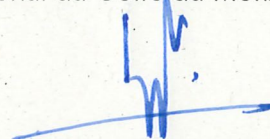
Si la première phase d'ABC 2018-2020 coordonnée par le Parc avait été priorisée sur les communes arrière- littorales du territoire et ce, afin de rééquilibrer la connaissance naturaliste du territoire, il s'agit désormais de compléter l'engagement du territoire dans la préservation de la biodiversité et de doter chaque commune d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité. Ainsi, grâce à ce deuxième projet, 25 communes du Parc sur 33 seront dotées d'un plan d'action local, soit 75 % du territoire du Parc.

De plus, l'intégration de la commune de Brech dans le projet, commune non classée Parc, mais membre d'un EPCI du Parc permet d'amorcer un essaimage de la démarche d'ABC aux communes hors Parc de ces EPCI.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement indiqué ci-dessus.
- Autorise le président à solliciter une subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'ABC sur les 14 Communes du Parc ayant souhaitées s'engager dans le projet.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT